Je versai de l'eau au Prophète (sur lui la paix et le salut) pour ses ablutions majeures.

Maymûnah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je versai de l'eau au Prophète (sur lui la paix et le salut) pour ses ablutions majeures. Avec la main droite, il versa de l'eau sur sa main gauche et se lava les mains. Ensuite, il se lava l'organe génital. Ensuite, il frotta sa main sur la terre et la lava. Ensuite, il se lava la bouche et le nez et se lava le visage. Il versa de l'eau sur sa tête, puis s'écarta et se lava les pieds. Là, on lui apporta une serviette, mais il ne l'utilisa pas pour se sécher. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Maymûnah (qu'Allah l'agrée) relate qu'elle prépara de l'eau pour que le Prophète (sur lui la paix et le salut) effectue ses grandes ablutions, après qu'il fut en état d'impureté majeure. Il prit le récipient de la main droite pour verser de l'eau sur sa main gauche et lava ses deux mains, elles servent à prendre l'eau, il est recommandé de les laver, pour les nettoyer et insister sur leur purification. Il se lava les mains ; dans une version d'Al-Bukhârî, Maymûnah dit : « Il se lava les mains deux ou trois fois ». Après s'être lavé les mains, il se lava l'organe génital avec la main gauche, pour nettoyer les traces de sperme, notamment. Ensuite, il frappa de la main gauche sur la terre, comme ceci est précisé dans une autre version d'Al-Bukhârî : « puis il frappa la terre de la main gauche et la frotta très fortement. » Il a donc frotté sa main avec la terre pour la nettoyer des éventuelles traces de saleté et des mauvaises odeurs éventuelles. Ensuite, il lava sa main gauche, pour nettoyer la terre qui y restait, ainsi que les autres saletés. Ou il se lava les mains et les nettoya de ce qui pouvait y rester. Ensuite, il procéda au lavage de la bouche et du nez, puis lava son visage. Ici, il n'est pas dit qu'il fit l'ablution, mais dans son autre hadith, rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, elle dit : « puis il fit l'ablution, comme pour la prière. » C'est également stipulé dans le hadith de ʿÂ'ishah. Ensuite, « il versa de l'eau sur sa tête. » Dans l'autre version, elle dit : « puis il versa trois poignées d'eau sur sa tête, avant de laver le reste de son corps. » Une fois suffit, si l'eau passe sur tout le corps. Ensuite, il s'éloigna de l'endroit où il s'était lavé pour se laver les pieds. Après avoir fini l'ablution et le lavage, il a donc lavé ses pieds une deuxième fois. Ensuite, « on lui apporta une serviette, mais il ne l'utilisa pas pour se sécher », il ne s'essuya pas avec. Dans une autre version, elle dit : « puis je lui apportai une serviette, qu'il refusa » ; dans une autre encore, elle dit : « on lui apporta une serviette, mais il n'y toucha pas, il se mit à faire ainsi. » c'est-à-dire : à enlever l'eau avec sa main.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee